

Gestion du CE/GI

très contestable !



PROMESSES CFDT	SITUATION ACTUELLE
<p>La mise en place des tickets restaurant pour les agents n'ayant pas de cantine de proximité.</p> <p>Chèques vacances : 500 € (au lieu de 400 €) pour chaque agent avec possibilité de paiement échelonnés et distribution en janvier de chaque année</p> <p>Activités sportives et culturelles : participation financière aux frais de licence de 50 €.</p> <p>Tickets de cinéma à 3 € dans toutes les salles en lieu et place de 5,5 € actuellement.</p> <p>Arbre de Noël : spectacle proche de leur lieu de travail pour les provinciaux et bon cadeaux multi enseignes de 50 € ou abonnement d'un an à une revue pour tous les enfants jusqu'à 16 ans.</p>	<p>L'UNSA est à l'origine de la demande de faisabilité nationale "hors budget CE", puisque financement entreprise au regard des règles légales.</p> <p>A ce jour le montant n'est pas de 500 € mais de 450 et le mode de calcul a été revu, vos chèques vacances vous reviennent plus cher. Quant à la mise à disposition en janvier, encore une belle utopie.</p> <p>A ce jour la participation est de 40 €.</p> <p>A ce jour les places de cinéma sont à 4 €.</p> <p>A ce jour pas de nouvelles pour le prochain spectacle de Noël, les bons cadeaux sont de 30 € et l'âge n'est pas de 16 mais de 13 ans. Auparavant les enfants bénéficiaient de cadeaux d'une valeur de 40 € pour les moins de 12 ans et 70 € pour le dernier Noël.</p>



Bilan
de mi-mandat



La cerise sur le gâteau ? Cette phrase de la CFDT mise en avant sur son tract : « les élus CFDT s'engagent à réduire les frais de fonctionnement du CE-GI et à adopter une gestion rigoureuse afin que chaque euro versé par la SNCF pour les activités sociales soit redistribué aux agents sous forme de prestations sociales de qualité ».

Quant au bilan de mi-mandat publié sur le site du CE-GI, les élus en place se sont attribués une bonne partie du travail effectué par l'ancienne équipe. (voir au verso !)

Des engagements et des actes !



Restituons donc à l'UNSA, la paternité des actions :

- L'arbre de Noël avec le spectacle CIRKAFRIKA.
- La Croisière Marché de Noël en Alsace.
- Les canaries Fuerteventura, séjour Famille 40 personnes.
- Agadir séjour Famille 40 personnes.
- Circuit au Pérou pour 40 personnes.
- Séjour thalasso à Quiberon 40 personnes.
- Subvention des chèques lire à hauteur de 40% (subvention passée à 20% par les nouveaux élus).
- Bourse jeunes cheminots supprimée par la CFDT.
- Les CESU existaient déjà ainsi que les Pass musées Parisiens.
- La fête de la ludothèque n'est pas une nouveauté pas plus que le concours de dessin des enfants.
- Les précommandes pour la billetterie et l'offre pour les parcs existaient déjà.
- Le rétablissement des permanences était la moindre des choses étant donné que la divulgation d'information faite par un élu de la CFDT pouvait mettre la vie des agents assurant ces permanences en danger.
- Assistance juridique gratuite seul l'avocat a changé mais cette prestation n'est pas nouvelle.



Bilan
de mi-mandat

Il ne suffit pas aux élus CFDT d'ouvrir des salles de sport dont le CE-GI aura à sa charge 50.000 euros tous les deux ans, d'inaugurer une terrasse cafeteria à Eurostade au mois de septembre et qui à ce jour à très peu servi. Les belles promesses se sont envolées pour faire place à une toute autre réalité.

Triste constat que l'on peut faire de ce bilan de mi-mandat de la CFDT !

Pour la première fois de son histoire les salariés du CE-GI se sont mis en grève le lundi 24 novembre 2014 et les motifs ne manquaient pas contre les élus CFDT responsables du CE. Suite à des dépenses faites sans tenir compte des budgets par le secrétaire et la présidente des Activités Sociales du CE, ils en sont réduits à organiser des pénuries de billetterie car les fonds manquent.

Les voyages sont organisés par la seule présidente des activités sociales avec un seul et unique prestataire, il n'y a plus d'appel d'offre et les agents sont choisis selon des critères qui sont propres à la présidente des AS. Quid de la transparence ?

Lors de la réunion plénière du 22 janvier 2015 du CE-GI, la décision de retirer les cartes bleues au secrétaire et à la présidente des AS a été prise ainsi que le fait d'avoir une double signature sur les chèques d'un montant de 500 euros et au-delà et ceci afin d'arrêter l'hémorragie.

Une gestion du personnel du CE despotique, manque de respect, menaces, hiérarchie on ne peut plus floue, manque de communication.

..... et c'est pas fini !!!!!



Une gestion comptable contestable du Secrétaire et de la Présidente des Activités Sociales du CE-GI :

4000 € ont pu être justifiés. Il y a peu, il manquait toujours 107 factures qui n'ont toujours pas été fournies par le Secrétaire et la Présidente des AS. **Il reste donc 6000 €** dont on attend encore des justifications non fantaisistes !!!

6000 € c'est 13 carnets de chèques vacances de 450 € en moins pour vous les agents.

6000 € c'est 30 carnets de chèques lire de 200 € en moins pour les agents.

6000 € c'est 1500 places de cinéma en moins pour vous les agents.



UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 53 21 82 36 • federation@unsa-ferroviaire.org

Bilan
de mi-mandat

